

Dans ce numéro... *L'essor de l'Asie-Pacifique : Que peut en attendre le Canada ?*



DOSSIER

L'essor de l'Asie-Pacifique : Que peut en attendre le Canada ?

- Croissance économique
- Flux commerciaux
- Liens entre commerce et investissement
- Commerce des services
- Services aux entreprises
- Éducation
- Services bancaires
- Tourisme international
- Immigration
- Environnement
- Participation des PME
- Questions de politique commerciale

PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

- Hal Varian nous parle de l'Internet

PUBLICATIONS

- Parutions récentes
- À paraître
- Recherches en cours

ANNONCES

- Conférences à venir

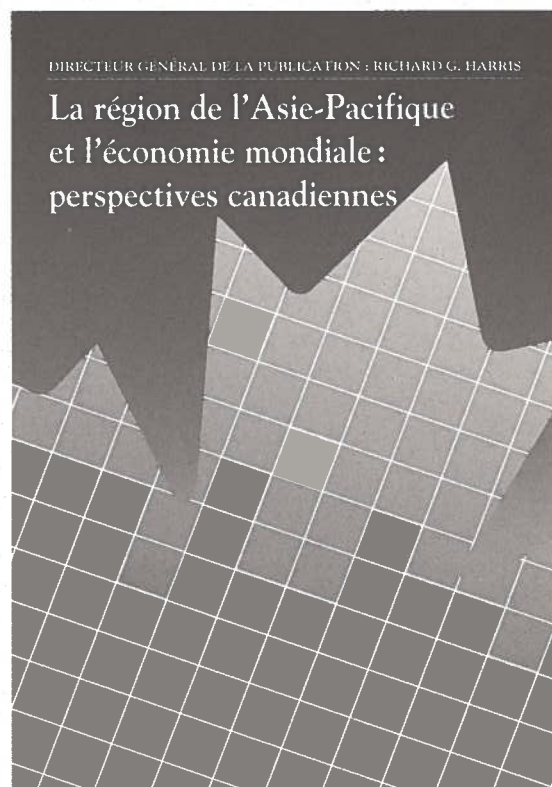
La région de l'Asie-Pacifique connaît l'un des taux de croissance les plus élevés au monde en termes de produit intérieur brut (PIB), de commerce et d'investissement. Le PIB réel au sein des pays membres de l'Organisation de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) s'est accru à un rythme annuel de 3,6 p. 100 entre 1980 et 1994, un taux de 80 p. 100 supérieur à celui de l'union européenne (UE). Au sein du groupe, la croissance a été beaucoup plus rapide dans les économies asiatiques que dans les économies nord-américaines.

Comment le Canada peut-il tirer parti du boom économique que connaissent les pays de l'autre rive du Pacifique ? Les réponses à cette question sont examinées dans un ouvrage intitulé *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes*, le septième de la collection Documents de recherche d'Industrie Canada, publié sous la direction de Richard G. Harris, de l'Université Simon Fraser.

Les spécialistes qui ont contribué à cet ouvrage collectif appartiennent à diverses disciplines des sciences économiques, de la macroéconomie à l'analyse du marché du travail et aux études consacrées à l'environnement, aux politiques publiques et au développement des entreprises.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PUBLICATION : RICHARD G. HARRIS

La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes



NOUVELLE ANNÉE – NOUVELLE IMAGE – NOUVELLE APPROCHE !

MICRO fait peau neuve. Chaque numéro sera dorénavant consacré à un dossier qui traitera en détail d'un projet de recherche d'Industrie Canada. Dans ce numéro, nous passons en revue le récent document de recherche consacré à l'essor que connaît l'Asie-Pacifique et à ses retombées pour le Canada, et l'exposé sur l'Internet prononcé par Hal Varian dans le cadre du *Programme des conférenciers éminents en économie*. Comme auparavant, nous ferons aussi mention des parutions récentes et à venir, des événements prévus et des travaux de recherche en cours. Nous aimerions connaître vos réactions. Vous pouvez transmettre vos commentaires et suggestions à P. S. Rao, directeur, Analyse des investissements stratégiques, 5^e étage, tour ouest, 235 rue Queen, Ottawa (ON) K1A 0H5 ou, par courrier électronique, à rao.someshwar@ic.gc.ca.

PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE PUBLICATIONS D'INDUSTRIE CANADA

PARUTIONS RÉCENTES

DOCUMENTS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA

La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes, ouvrage collectif sous la direction de Richard G. Harris.

COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

N° 13 – *La formation d'alliances stratégiques dans les industries canadiennes : une analyse microéconomique*, Sunder Magun.

Cette étude, qui s'appuie sur une enquête détaillée menée auprès d'entreprises canadiennes ayant fait l'expérience de partenariats commerciaux, explore les causes et les conséquences de l'importance croissante des alliances stratégiques au Canada.

COLLECTION DOCUMENTS DE DISCUSSION

N° 4 – *L'investissement étranger direct et les politiques d'encadrement du marché : réduire les frictions dans les politiques axées sur la concurrence et la propriété intellectuelle au sein de l'APEC*, Ron Hirshhorn.

Dans ce document, l'auteur examine les problèmes que pourrait soulever la formulation de politiques d'encadrement du marché national, notamment en matière de concurrence et de protection de la propriété intellectuelle, dans le contexte de la mondialisation, ainsi que les solutions qui s'offrent.

COLLECTION DOCUMENTS HORS-SÉRIE

N° 14 – *Le facteur humain dans le rendement des entreprises : stratégies de gestion axées sur la productivité et la compétitivité dans l'économie du savoir*, Keith Newton.

Dans ce document, l'auteur décrit diverses stratégies de gestion axées sur les ressources humaines et prépare le terrain en vue de nouvelles recherches plus approfondies dans ce domaine.

À PARAÎTRE

DOCUMENTS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA

Les enjeux des marchés financiers, ouvrage collectif sous la direction de Paul Halpern.

Politique de concurrence, droits de propriété intellectuelle et intégration économique internationale, ouvrage collectif sous la direction de Rob Anderson et de Nancy Gallini.

COLLECTION DOCUMENTS DE TRAVAIL

N° 14 – *Performance de l'emploi dans l'économie du savoir*, Surendra Gera et Philippe Massé.

COLLECTION DOCUMENTS HORS-SÉRIE

N° 15 – *L'impôt salarial et l'emploi : une étude documentaire*, Joni Baran.

RECHERCHES EN COURS

DOCUMENTS DE RECHERCHE D'INDUSTRIE CANADA

Le passage au XXI^e siècle

Collection de douze études prospectives visant à évaluer les tendances récentes et à esquisser l'évolution probable d'un certain nombre de secteurs connexes de l'économie canadienne et de l'économie mondiale au cours des dix à quinze prochaines années.

ANNONCES

CONFÉRENCES À VENIR

10 avril 1997 – *Comparaisons internationales de la productivité*, Dale Jorgenson.

18 avril 1997 – *La fiscalité des entreprises*, Jack Mintz.

MICRO est un bulletin trimestriel servant à diffuser les résultats des travaux de recherche microéconomique publiés par la Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique d'Industrie Canada. Des sommaires des documents de recherche, des documents de travail, des documents hors-série et des documents de discussion d'Industrie Canada, ainsi que le texte intégral de MICRO peuvent être consultés sur STRATEGIS, le service d'information commerciale en direct du Ministère, à l'adresse <http://strategis.ic.gc.ca>. Pour obtenir plus de renseignements ou pour passer une commande, communiquez avec la Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique, Industrie Canada, 5^e étage, tour ouest, 235 rue Queen, Ottawa (ON) K1A 0H5. Tél: 613-952-5704; facsimilé: 613-991-1261. ISSN 1198-3558.



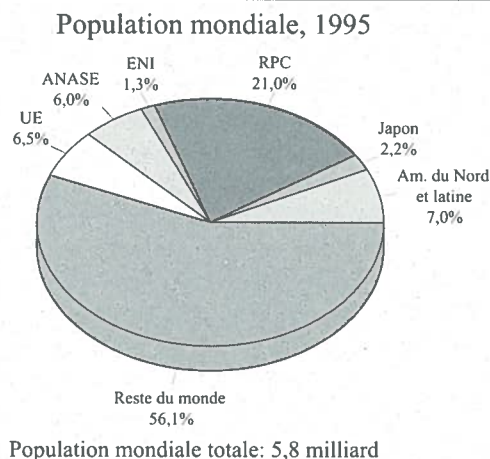
L'essor de l'Asie-Pacifique : Que peut en attendre le Canada ?

Le plus récent document de recherche d'Industrie Canada est consacré à l'Asie-Pacifique, région qui englobe le Japon, la République populaire de Chine (RPC), des économies nouvellement industrialisées (ENI – Hong Kong, Corée du Sud, Taiwan et Singapour), des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE – Malaisie, Indonésie, Thaïlande et Philippines).

On y examine la participation commerciale actuelle et future du Canada dans cette région.

Croissance économique

Plus du tiers de la population mondiale se trouve dans la région de l'Asie-Pacifique, soit six fois plus que dans l'UE. Environ 80 p. 100 de la population de l'Asie-Pacifique vit dans des économies en développement qui ont de bonnes chances de hausser leur niveau de vie et leur consommation par habitant.



Source: Compilations d'Industrie Canada fondées sur des données provenant des Nations Unies.

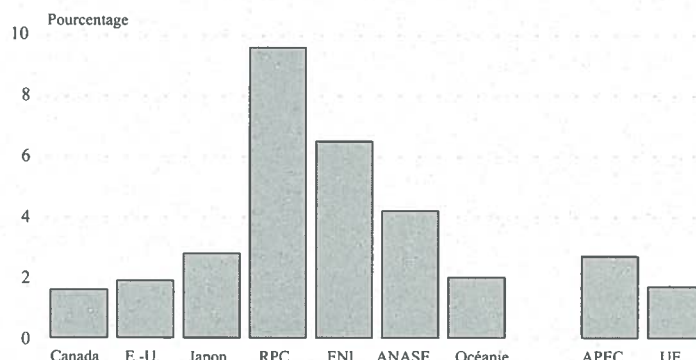
Le PIB par habitant de la région de l'Asie-Pacifique demeure inférieur à la moitié de la moyenne mondiale et, pour la partie asiatique de l'APEC, il n'atteint que 30 p. 100 de celui de l'UE. Le PIB par habitant est notamment bas en RPC et dans les pays de l'ANASE.

Mais les taux de croissance traduisent une réalité dif-

férente. La nouvelle étude révèle en effet que la RPC, les ENI et les pays de l'ANASE ont les taux de croissance les plus élevés de l'APEC.

Des auteurs ont affirmé que la croissance observée en Asie s'expliquait en partie par la présence d'un ensemble d'institutions culturelles qui engendrent ce que l'on a appelé la « confiance » ou la « cohésion » sociale. Certains ont

Croissance du PIB réel par habitant, 1980 - 1994



Source: Compilations d'Industrie Canada fondées sur des données provenant de la Banque mondiale, de l'OCDE et du FMI.

élaboré des indices des valeurs sociales pour plusieurs pays afin d'expliquer la croissance spectaculaire de la région; ils ont observé une corrélation significative entre la croissance et des valeurs telles que la prévoyance, la détermination et la capacité de travail.

Dans le nouvel ouvrage d'Industrie Canada, John Helliwell s'intéresse au rendement des économies asiatiques durant les années 80 et il constate que plus une économie est ouverte, plus sa croissance est rapide. Mais il conclut qu'il est trop tôt pour dire comment le capital social et les attitudes culturelles pourraient influencer sur la croissance économique.

La Chine est un marché particulièrement important pour la croissance future du Canada. Avec environ le quart de la population mondiale, ce « mégamarché » en émergence, relativement peu développé, pourrait contribuer à la croissance économique et à la diversification commerciale du Canada. Le taux de croissance moyen du PIB réel par habitant en

L'essor de la région de l'Asie-Pacifique offre des possibilités considérables de diversification commerciale aux entreprises canadiennes....

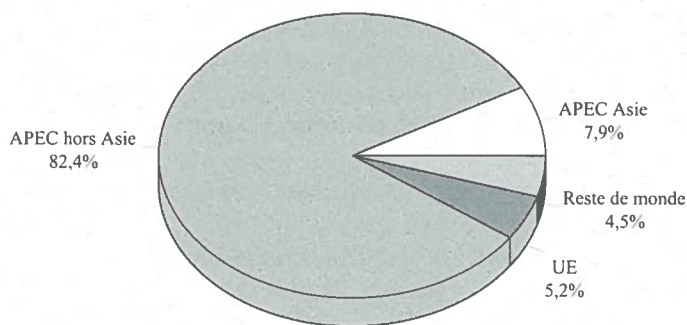


RPC a été de 9,6 p. 100 annuellement entre 1980 et 1994. Les ENI suivent avec un taux de 6,5 p. 100, mais elles n'ont pas la même taille de marché. Par contre, les économies plus grandes ont enregistré une croissance beaucoup moins rapide : 1,8 p. 100 en Amérique du Nord et 2,8 p. 100 au Japon. Le PIB du Canada a cru de 1,6 p. 100 pendant la même période. Le commerce et l'investissement sont les canaux par lesquels le Canada pourrait exploiter le marché en plein essor de l'Asie-Pacifique.

Flux commerciaux

La croissance de l'économie canadienne est de plus en plus tributaire du commerce extérieur. Les exportations canadiennes de biens et services sont passées de 27 p. 100 du PIB en 1985 à plus de 41 p. 100 en 1995. Les importations ont aussi augmenté, passant de 25 p. 100 du PIB en 1985 à plus de 41 p. 100 en 1995. Cette progression spectaculaire de l'orientation commerciale traduit surtout les effets de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) – aujourd'hui, près de 80 p. 100 des échanges du Canada se font avec les États-Unis. Enfin, non seulement la part du Canada sur les marchés dynamiques de l'Asie était-elle modeste au départ, mais elle a fléchi depuis le début des années 80.

Répartition des exportations de marchandises du Canada par région, 1994



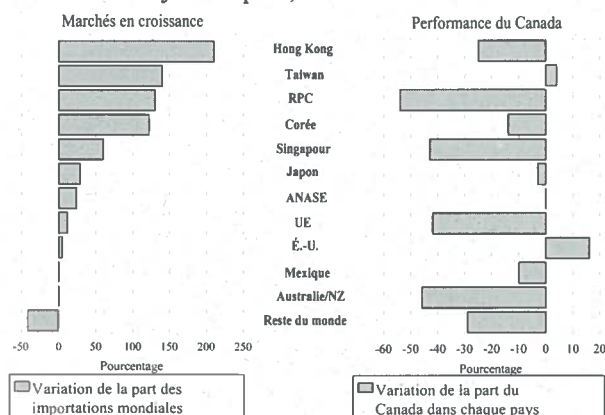
Exportations totales de marchandises: 218 milliard de \$

Source: Compilations d'Industrie Canada fondées sur des données provenant de diverses sources.

La région de l'Asie-Pacifique offre au Canada d'intéressantes possibilités de diversification commerciale. Les marchés d'exportation s'y sont développés plus rapide-

ment qu'ailleurs et on prévoit que leur croissance demeurera forte. L'expansion des économies asiatiques devrait se poursuivre à un rythme annuel d'environ 7 p. 100 au cours des dix années à venir, contre environ 2,5 p. 100 pour l'Amérique du Nord. Selon les prévisions, les importations des économies de l'Asie-Pacifique croîtront de plus de 9 p. 100 annuellement durant cette période.

Performance commerciale du Canada sur les marchés dynamiques, 1980 - 1992



Source: Compilations d'Industrie Canada.

Les relations commerciales du Canada avec les économies asiatiques se sont beaucoup développées – quoi qu'elles étaient modestes au départ – et la région de l'Asie-Pacifique a délogé la Communauté européenne pour devenir le deuxième plus important partenaire commercial du Canada. Mais le Canada n'a exploité qu'une infime fraction du potentiel commercial qui s'offre dans certains pays; ailleurs, il a perdu du terrain et voit sa part du marché s'effriter.

Dans leur étude, Walid Hejazi et Daniel Trefler analysent les profils de commerce du Canada et les conséquences de la croissance des échanges avec l'Asie de l'Est. Ils en tirent deux grandes conclusions. Premièrement, le Canada enregistre des niveaux très élevés d'exportation de produits liés aux ressources, même en tenant compte de son abondante dotation à cet égard. Les ressources représentaient environ 29 p. 100 des exportations canadiennes vers les pays asiatiques de l'APEC en 1995, contre 12 p. 100 des exportations au reste du monde. Plusieurs pays de la région sont eux-mêmes exportateurs de ressources et, ainsi, concurrencent le Canada.

Mais selon les prévisions, les pays asiatiques de l'APEC



... même si le Canada ne maintient que sa modeste part de marché dans la région, ses exportations vers l'Asie-Pacifique augmenteront de 45 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.

deviendront des consommateurs beaucoup plus importants de ressources au cours des vingt-cinq prochaines années.

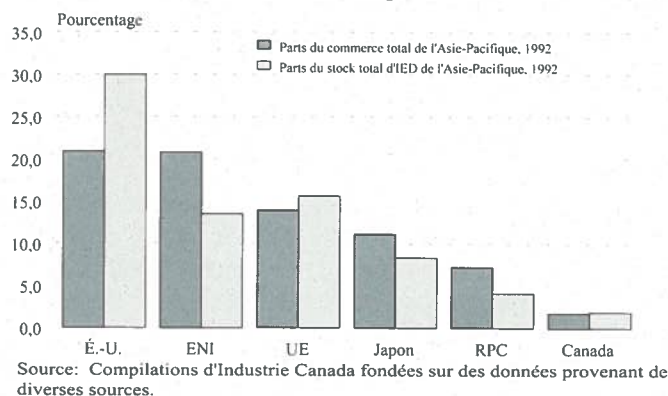
Cela créera des marchés d'exportation intéressants pour le Canada, mais l'exportation de technologies permettant d'économiser des ressources pourrait aussi jouer un rôle important.

La seconde conclusion des auteurs est que l'Asie de l'Est exporte une part exceptionnellement élevée de biens manufacturés de bas de gamme. Les politiques industrielles axées sur l'exportation qu'ont adoptées les pays de la région sont une explication possible de ce profil de commerce.

Liens entre commerce et investissement

Le Japon joue sans contredit un rôle clé dans les relations commerciales entre l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Nord, comme en témoignent son important surplus commercial, la domination qu'il exerce sur certaines industries d'envergure mondiale et l'importance de ses investissements directs à l'étranger.

Forte complémentarité entre le commerce et l'investissement sur les marchés dynamiques de l'Asie-Pacifique



Tout indique que le Japon a eu un impact considérable sur le Canada en termes de commerce et d'investissement. Pourtant, le Canada n'a pas réussi aussi bien que les États-Unis à attirer les investissements japonais. Sur quinze entreprises japonaises qui établissent leur présence sur le marché américain, une seule le fait au Canada. Et, des dix provinces canadiennes, l'Ontario est la seule à se classer parmi les vingt plus importantes destinations nord-américaines pour les sociétés japonaises.

Les liens du Canada avec l'Asie-Pacifique en matière d'investissement sont peu développés, mais ils se renforcent. Ainsi, la part de l'investissement étranger direct (IED) japonais que détient le Canada est passée de 2,6 p. 100 en 1980 à 4,4 p. 100 en 1992. De même, la part de l'IED entrant dans les ENI représentée par les investissements canadiens a progressé de 0,6 p. 100 en 1980 à 2,5 p. 100 en 1992. Par ailleurs, le Canada, qui ne comptait que pour 0,5 p. 100 de l'IED entrant en Chine en 1980, a vu sa part fléchir à 0,4 p. 100 en 1992.

Selon Keith Head et John Ries, divers moyens s'offrent aux provinces canadiennes pour acquérir plus d'attrait aux yeux des investisseurs étrangers, dont la « solution terre-neuvienne », qui consiste à accorder 2 000 dollars pour chaque emploi créé. Mais il importe que les provinces évitent de s'engager dans des guerres de subventions mutuellement destructrices qui pourraient même réduire le bien-être économique de la province gagnante. Vu la tentation qui existe pour les administrations locales d'offrir de tels stimulants, Head et Ries préconisent l'adoption de mesures constitutionnelles ou juridiques visant à prévenir une telle éventualité.

Commerce des services

Services aux entreprises

Le Canada est depuis longtemps déficitaire dans son commerce des services avec le monde, mais il enregistre un excédent avec la région de l'Asie-Pacifique à ce poste. Le Japon détient le pourcentage le plus élevé des échanges de services avec cette région, mais sa part a diminué depuis quelques années – de 50 p. 100 en 1990 à 35 p. 100 en 1993. Le génie, les services conseils, les services financiers, les télécommunications, les services de recherche-développement et l'éducation post-secondaire sont les principaux services entrant dans le commerce extérieur.

Lawrence Schembri, auteur du chapitre consacré à ces questions, affirme que les entreprises canadiennes pourraient faire des gains importants sur le marché de l'Asie-Pacifique. Cette vision optimiste s'appuie sur le constat que le Canada possède un avantage comparatif dans les services, grâce à son important bassin de compétences et à l'expérience acquise dans des domaines tels que l'extraction des ressources et la construction. Ainsi, entre 1973 et 1995, les exportations de services au Japon ont été deux fois plus élevées, en moyenne, que les importations. Des données récentes in-

Si les banques canadiennes réussissent à s'implanter sur les marchés américain et européen, leur succès pourrait les amener à s'établir en Asie lorsque ce secteur aura été déréglementé davantage.



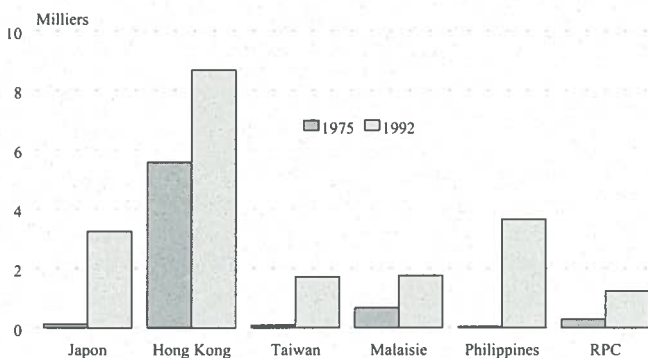
diquent que la demande de services a crû plus rapidement dans les pays de l'Asie-Pacifique qu'ailleurs dans le monde. Compte tenu de liens plus étroits avec cette région et d'une hausse des revenus, les exportations canadiennes de services devraient augmenter sensiblement.

Éducation

En 1992-1993, pas moins de 23 000 étudiants de la région de l'Asie-Pacifique étaient inscrits dans des établissements d'enseignement post-secondaire au Canada. Cet important contingent représente des exportations de services d'environ 200 millions de dollars (25 p. 100 du total) vers la région. Compte tenu de l'accent mis sur l'éducation dans la culture asiatique, le Canada pourrait facilement développer son marché dans ce domaine. L'enseignement post-secondaire relevant presque exclusivement de la compétence des provinces, il faudrait, pour atteindre cet objectif, adopter des politiques visant explicitement à développer ce marché ou alors déréglementer le secteur de l'enseignement post-secondaire.

L'étude de Schembri traite aussi des exportations de ser-

Inscriptions d'étudiants de certains pays de l'Asie-Pacifique dans les établissements d'enseignement canadiens, 1975 et 1992



Source: L. Schembri, "Exportations canadiennes de services commerciaux et éducationnels vers la région de l'Asie-Pacifique", dans *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes*, tableau 9, page 215.

vices vers la Chine. Vu l'ampleur des dépenses d'infrastructure qui devraient avoir lieu en Chine et du succès obtenu par les entreprises américaines sur ce marché, l'auteur entrevoit de grandes possibilités pour les sociétés canadiennes spécialisées notamment dans les domaines de la construction et des services d'ingénierie.

Services bancaires

John Chant s'est livré à une intéressante comparaison entre pays et a constaté que la hausse des revenus s'accompagnait généralement d'une expansion du système financier et des services bancaires. Ce résultat laisse entrevoir que le secteur bancaire devrait connaître une forte croissance dans la région de l'Asie-Pacifique. Chant souscrit à l'idée d'une démarche séquentielle dans laquelle l'activité des banques canadiennes suivra la progression de l'IED du Canada. L'investissement canadien direct dans les pays de la région du Pacifique atteignait 14,7 milliards de dollars en 1995, soit 10,3 p. 100 de l'IED total du Canada. En Asie-Pacifique, l'IED canadien était concentré au Japon, en Australie, à Hong Kong et à Singapour.

Mais, selon Chant, un obstacle important à l'implantation du secteur bancaire dans la plupart des pays asiatiques est la présence d'un système de réglementation rigide qui résiste aux efforts de libéralisation. Seuls Hong Kong, le Japon et la Corée du Sud offrent aux banques étrangères la possibilité d'entrer sur leur marché sans restriction, tandis qu'ailleurs la situation ne semble pas près de changer. Il est à prévoir que l'hostilité à l'égard des banques étrangères persistera. La situation du Canada à cet égard n'est pas unique, mais si les banques canadiennes réussissent à s'implanter sur les marchés américains et européens, leur succès pourrait les amener à s'établir en Asie lorsque ce secteur y aura été déréglementé davantage.

Tourisme international

Le tourisme en provenance de l'Asie-Pacifique a suscité beaucoup d'intérêt. En 1992, la part du total mondial des arrivées de touristes détenue par le Canada n'était que de 3,4 p. 100, la majorité provenant des États-Unis. Le nombre de touristes venant de la région de l'Asie-Pacifique est en voie de rattraper le nombre de touristes européens. Les arrivées en provenance d'Asie ont augmenté considérablement entre 1972 et 1994 – de 13 p. 100 à un peu plus de 31 p. 100 du total. Ce contingent représente maintenant près de 40 p. 100 des arrivées de toute provenance (en excluant les États-Unis). À eux seuls, les voyageurs japonais représentent 40 p. 100 de tous les visiteurs asiatiques au Canada.

Selon Stephen Easton et Richard Harris, il est très difficile de dire si le profil du tourisme en provenance des autres pays asiatiques ressemblera à celui du Japon. Les niveaux de revenu devront augmenter sensiblement dans les pays les



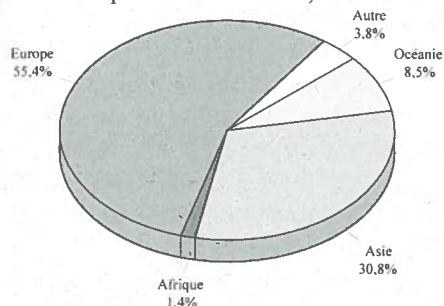
Les immigrants en provenance de l'Asie contribuent à l'expansion des relations commerciales du Canada avec les pays asiatiques.

plus pauvres avant que leur participation au tourisme international puissent se comparer à celle du Japon.

Pourtant, la croissance démographique et l'augmentation des revenus dans la région devraient soutenir un taux élevé de croissance du marché du tourisme international.

En outre, les facteurs liés à l'offre pourraient favoriser le Canada ne serait-ce qu'en raison de sa taille géographique.

Arrivées de touristes au Canada par région d'origine autre que les États-Unis, 1994



Total des visiteurs d'origine autre que les États-Unis: 3,5 million

Source: R. Harris and S. Easton, "Le tourisme international dans la région de l'Asie-Pacifique et ses conséquences pour le Canada", dans *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale: perspectives canadiennes*, tableau 11, page 311.

Le secteur du tourisme est relativement peu réglementé et le jeu de la concurrence devrait faire baisser les prix. Le tourisme pourrait donc connaître des taux d'expansion plus rapides que d'autres industries de services plus réglementées.

Immigration

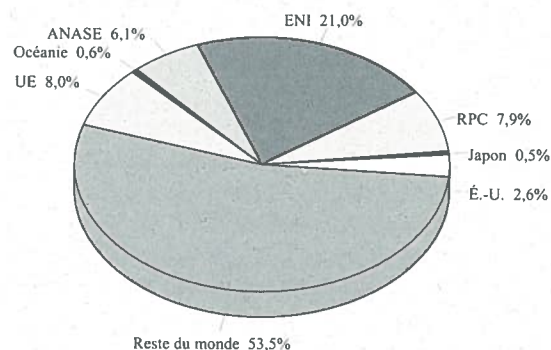
L'immigration en provenance de l'Asie est l'un des domaines où statistiques et perceptions publiques concordent assez bien – plus que pour le commerce et l'investissement, par exemple.

Plus de la moitié des immigrants canadiens proviennent de régions du monde autres que l'APEC (y compris les États-Unis) et l'Europe. Si l'immigration européenne a diminué de 46 p. 100 entre 1980 et 1996, l'immigration en provenance des pays asiatiques de l'APEC a augmenté de 266 p. 100. L'immigration asiatique au Canada (qui comprend les immigrants provenant du sous-continent sud-asiatique) se chiffre à 100 000 personnes par an, ce qui représente environ 50 p. 100 du total. Le plus fort contingent provient de Chine, de Hong Kong, de Taiwan et des Philippines.

Michael Baker et Dwayne Benjamin soutiennent que si le nombre d'immigrants au Canada a été élevé, ceux-ci n'ont pas eu d'impact négatif appréciable sur l'évolution du marché du travail. Les immigrants asiatiques s'assimilent à peu près au même rythme que les autres, mais en débutant à un niveau de gains inférieur.

Le lien entre commerce et immigration demeure largement inexploré. Puisque le Canada a connu une forte progression de l'immigration en provenance d'Asie, les données montrent-elles que ces flux migratoires ont influé sur le commerce ou sur l'investissement? En réponse à cette question, les auteurs présentent des résultats qui indiquent

Répartition de l'immigration au Canada, 1996



Nombre total d'immigrants: 221 milliers

Source: *Statistiques d'immigration*, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, 1996.

une corrélation positive entre la population d'origine asiatique au Canada et les exportations et importations canadiennes.

Environnement

Dans une autre étude, Brian Copeland examine le rapport entre le commerce avec l'Asie et la qualité de l'environnement dans la région de l'Asie-Pacifique. L'auteur cherche à déterminer si la demande de biens à fort coefficient de pollution dans les pays en développement contribue à améliorer ou à aggraver l'état de l'environnement.

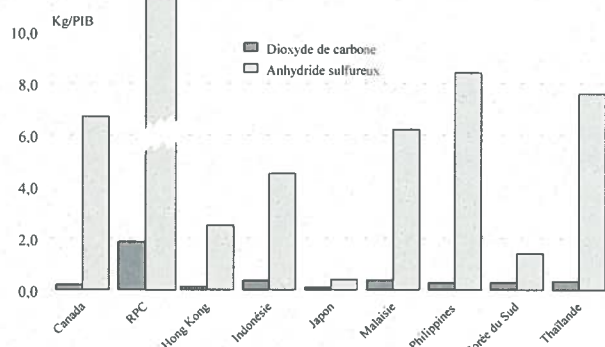
Un certain nombre d'études laissent penser que la pollution augmenterait d'abord avec la hausse du revenu par habitant, pour ensuite diminuer. Tout indique que bon nombre de

Le taux de participation des PME canadiennes en Asie est très faible par rapport à celui des entreprises de plus grande taille.



pays parmi les plus pauvres se trouvent encore au premier stade de ce processus, celui où leur croissance s'accompagne d'une augmentation de la pollution.

Émission de dioxyde de carbone et d'anhydride sulfureux, 1990



Source: B. Copeland, "Commerce, environnement et croissance dans la région de l'Asie-Pacifique : conséquences pour le Canada", dans *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes*, tableau 1 et 2, p. 416.

La libéralisation du commerce pourrait aggraver la situation à cause de ses effets non souhaités sur l'environnement. Un pays qui n'a que de faibles mesures antipollution et dont la croissance dépend de l'exportation de produits « polluants » pourrait ainsi adopter des politiques et des règlements favorables à ses travailleurs actuels, au détriment de la population future.

Selon Copeland, les conséquences de cette analyse pour le Canada sur le plan des politiques sont loin d'être claires. À titre d'exemple, le Canada pourrait promouvoir la protection de l'environnement dans le cadre de ses échanges commerciaux, mais la réglementation en matière d'environnement est perçue par de nombreux pays comme une question de souveraineté nationale. En outre, la forte opposition du Canada à l'application extra-territoriale des lois américaines est un exemple dont pourraient se servir certains pays pour étayer leurs arguments en ce domaine.

L'idée que le Canada puisse tenter de contrer le dumping environnemental en laisse plusieurs perplexes parce que la plupart des pays visés figurent parmi les plus pauvres.

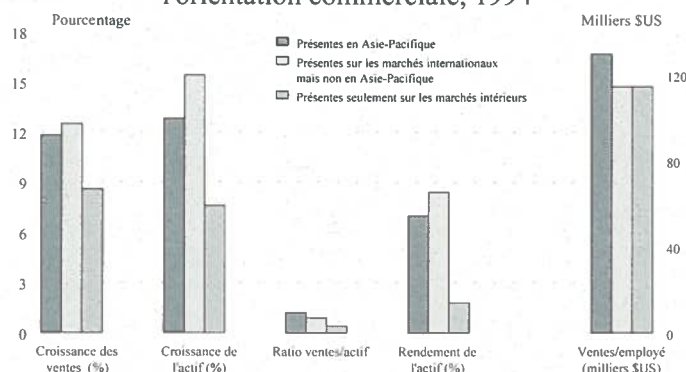
Participation des PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 98 p. 100 des entreprises commerciales au Canada et

elles sont à l'origine de la plus grande partie des emplois créés ces dernières années. Les statistiques récentes montrent que les PME continuent d'être la source première de création d'emplois du secteur privé. En 1996, les PME ont fourni les deux-tiers de tous ces nouveaux emplois. Elles jouent un rôle particulièrement important dans le secteur des services et, ainsi, peuvent être vues comme des moteurs de croissance potentiels, facilitant les exportations de services commerciaux. Dans leur analyse, Someshwar Rao et Ashfaq Ahmad constatent que les PME canadiennes tournées vers l'exportation sont très concurrentielles par rapport à leurs rivales américaines. Toutefois, seul un petit nombre de PME exportent (10 p. 100) et une infime proportion (0,2 p. 100) investissent à l'étranger. En outre, le taux de participation des PME canadiennes en Asie est très faible par rapport à celui des entreprises plus grandes. Enfin, les PME ne représentent que 9 p. 100 des exportations du Canada vers la région.

Le succès avec lequel le Canada pénétrera les marchés dynamiques de l'Asie pourrait donc dépendre beaucoup de l'activité commerciale des PME dans la région de l'Asie-Pacifique.

Performance économique des PME canadiennes selon l'orientation commerciale, 1994



Source: S. Rao and A. Ahmad, "Les petites et moyennes entreprises canadiennes : possibilités et défis dans la région de l'Asie-Pacifique", dans *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes*, figure 9, p. 484.

Les entreprises qui ont pris de l'expansion sur les marchés de l'Asie-Pacifique invoquent généralement les mêmes motifs : diversification du marché, production axée sur l'exportation, réglementation favorable, production destinée au marché local et réduction des coûts de production. Du même coup, une bonne partie de l'explication du faible taux



Le Canada devrait accroître ses efforts en vue d'avoir une présence plus visible dans la région de l'Asie-Pacifique, comme l'a fait l'Australie.

de participation des PME en Asie-Pacifique réside du côté des nombreux obstacles présents dans cette région en matière de commerce, d'investissement et de réglementation. Ces obstacles haussent les coûts d'exploitation et sont particulièrement préjudiciables aux plus petites entreprises parce que ces coûts doivent être amortis sur un chiffre d'affaire plus restreint. Trois autres facteurs ayant une importance capitale pour les PME doivent être ajoutés à cette liste : l'insuffisance des ressources financières, le peu de connaissance du marché asiatique et le manque d'expérience en gestion internationale. De nombreux observateurs voient dans ces obstacles la justification d'une intervention gouvernementale visant à aider les PME à percer sur les marchés d'exportation.

Questions de politique commerciale

En examinant les intérêts du Canada et des autres pays dans la région de l'Asie-Pacifique, il est essentiel de comprendre comment évoluent les relations bilatérales entre les États-Unis et le Japon. Dans son étude, Wendy Dobson passe en revue quelques irritants commerciaux notoires entre ces deux pays. D'une part, certaines initiatives prises du côté américain ces dernières années ont considérablement agacé le Japon; de l'autre, les négociateurs commerciaux des États-Unis ont échoué systématiquement dans leurs efforts répétés en vue d'ouvrir le marché japonais aux producteurs américains.

Les conséquences de cette impasse sont préoccupantes pour le Canada. Les Japonais et les autres membres de la communauté asiatique ont tendance à percevoir les Canadiens comme étant « semblables » aux Américains; ils risquent donc d'être traités de la même façon.

Certains signes, par exemple les investissements du Japon dans la région de l'Asie-Pacifique, laissent entrevoir la formation possible d'un bloc commercial dirigé par le Japon qui exclurait la Chine. Il est difficile de dire comment le reste de l'Asie réagirait à un tel scénario, mais cela pourrait exacerber le différend actuel entre les États-Unis et le Japon.

Dobson présente trois recommandations touchant aux politiques. Premièrement, on devrait établir un comité spécial chargé de régler le différend commercial opposant les États-Unis et le Japon, sur le modèle des comités établis en vertu de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis. Deuxièmement, il faudrait présenter l'APEC comme un moyen permettant au Japon de lier son initiative actuelle dans la région de l'Asie aux systèmes mondiaux de régie tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'APEC

pourrait aussi servir d'intermédiaire en vue du règlement des différends. Enfin, le Canada devrait intensifier ses efforts pour accroître sa présence dans la région de l'Asie-Pacifique, à l'instar de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Murray Smith signale pour sa part trois importantes considérations dans le contexte de la politique commerciale du Canada à l'égard de la région de l'Asie-Pacifique. Tout d'abord, les barrières commerciales qu'impose le Canada aux exportations de la plupart des pays de la région demeurent passablement restrictives dans divers domaines, dont l'agriculture, les textiles et les biens manufacturés.

Ensuite, le Canada fait lui-même face à d'importantes barrières commerciales dans la région. La présence de ces obstacles pourrait expliquer, en partie, la piètre performance relative du Canada sur les marchés d'exportation de l'Asie de l'Est. La réduction des barrières commerciales dans la région devrait donc constituer l'un des principaux objectifs de la politique canadienne et, sur ce plan, il y a convergence des intérêts du Canada et des États-Unis.

Enfin, le Mexique, qui possède un bassin de main-d'oeuvre peu coûteuse, est en concurrence directe avec les pays asiatiques exportant sur les marchés canadiens et américains. L'adoption d'un régime plus libéral envers les importations de biens provenant d'Asie pourrait réduire les détournements de flux commerciaux qui favorisent le Mexique dans l'espace nord-américain. Cela pourrait devenir une source de tension entre les partenaires de l'ALENA.

L'impact qu'a eu l'essor de l'Asie sur la politique économique du Canada traduit non seulement une préoccupation au sujet des conséquences de ce phénomène sur le commerce et l'investissement, mais il a aussi laissé sa marque sur le débat qui a cours, dans les milieux universitaires et gouvernementaux, sur le rôle de l'État en vue de promouvoir la croissance. Richard Lipsey et Russell Wills contribuent à ce débat en examinant le rôle que les politiques gouvernementales en matière de sciences et de technologie ont joué en Corée du Sud et à Singapour. Selon eux, les ENI constituent des exemples de ce que Lipsey appelle les « économies de marché assistées », où les gouvernements interviennent par diverses mesures. Les politiques gouvernementales ont ainsi facilité la substitution de facteurs de production axés sur le savoir à une main-d'oeuvre peu spécialisée et aux intrants-ressources. Les auteurs estiment que le Canada aurait avantage à étudier plus à fond ces politiques. Ils préconisent une participation accrue du Canada à des initiatives de R-D en Asie de l'Est, par des alliances et des partenariats stratégiques conclus avec des entreprises de la Corée du Sud

Les accords régionaux en matière de commerce et d'investissement sont le fruit de la déréglementation, de la mondialisation et de l'évolution rapide des technologies de l'information et de l'industrie des communications.



et de Singapour, afin de garder une fenêtre ouverte sur les possibilités que pourraient offrir ces deux pays aux entreprises canadiennes.

L'étude de Richard Pomfret vient conclure l'ouvrage par un examen de la performance commerciale de l'Australie en Asie. Ce pays offre le plus bel exemple de réussite en matière d'expansion des exportations en Asie de l'Est. Sa présence sur ces marchés reste concentrée dans les produits primaires, mais les gains réalisés jusqu'à maintenant pourraient avoir préparé la prochaine étape du cycle des produits. Si l'Australie réussit à renforcer son capital humain, elle pourrait être bien placée pour exporter des biens et des services à plus grande valeur ajoutée sur les marchés est-asiatiques. Les Canadiens suivront ces développements avec beaucoup d'intérêt.

Malgré la complexité du sujet, un consensus se dessine. Tout indique que le Canada forgera des liens plus étroits avec la région de l'Asie-Pacifique dans les années à venir. Cette tendance aura un impact sur la croissance économique, les profils d'expansion industrielle, l'évolution des salaires et les politiques commerciales et industrielles du Canada, bref sur l'avenir du pays au sein du système de commerce multilatéral et sur ses rapports avec les États-Unis et le Mexique.

Sylvia Ostry présente une analyse réfléchie de l'évolution du commerce international depuis la deuxième Guerre mondiale. Selon elle, trois grandes forces ont façonné le commerce et l'investissement dans le monde. Premièrement, deux tendances dichotomiques ressortent en ce qui a trait à l'organisation du commerce – la mondialisation, ou convergence – dont témoignent, d'une part, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'OMC, et de

l'autre, le régionalisme, apparent dans les accords en matière de commerce et d'investissement qui répartissent le monde en grands blocs. En 1994, on dénombrait 109 accords régionaux de ce genre, dont l'UE, l'ALE, l'ALENA et l'APEC. Deuxièmement, ces ententes en matière de commerce et d'investissement sont suscitées par la mondialisation de l'activité économique, la déréglementation et l'évolution rapide des technologies de l'information et de l'industrie des communications. Dans le cas de l'APEC, la

tendance à la mondialisation s'est accompagnée d'une poussée de l'IED en direction de l'Asie de l'Est. Le troisième facteur a été l'évolution de la politique commerciale des États-Unis. On ne s'attendait pas à ce que le rattrapage de l'Europe et du Japon se fasse aussi rapidement après la guerre, ni que l'on retrouverait un aussi grand nombre de modèles de capitalisme. La politique américaine s'est orientée vers un régionalisme as-

sorti d'accords multilatéraux et régionaux. Mais elle s'est aussi accompagnée d'une poussée en faveur du libre-échange au sein du GATT et de l'OMC, doublée de l'imposition de peines sévères aux économies recourant à des pratiques commerciales déloyales ou inacceptables.

L'APEC a soulevé des défis qui lui sont propres. Premièrement, l'Association est centrée moins sur la politique commerciale que sur l'intégration du commerce et de l'investissement. Deuxièmement, au contraire de l'UE, l'intégration de l'APEC faite à l'initiative du secteur privé, avec l'appui d'organisations non gouvernementales; les gouvernements ont ensuite emboîté le pas. Et troisièmement, le moteur de cette intégration a été l'investissement, en particulier l'IED provenant de ses propres membres.

Compte tenu des possibilités manifestes qu'offre la région de l'Asie-Pacifique, il n'est que prudent que le Canada cherche à les exploiter, en gardant à l'esprit qu'il y a aussi certains obstacles. Pour que le Canada ait du succès en Asie, les entreprises canadiennes doivent y établir une présence plus visible. La politique gouvernementale devrait viser à réduire les obstacles présents sur ces marchés. En outre, Le Canada ne peut s'attendre à faire des progrès s'il n'est pas perçu comme un partenaire équitable dans la région. En abaissant les barrières commerciales qui gênent les importations en provenance d'Asie, on favoriserait un resserrement des liens économiques avec cette région.

Le coût de l'accès à l'Internet devrait-il être financé par des frais d'abonnement, des frais d'utilisation ou des recettes publicitaires ?



LE PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

Hal Varian nous parle de l'Internet



Si vous êtes comme la plupart des Canadiens, vous pensez probablement que l'Internet signifie « surfer » – surfer pour le travail mais, surtout, pour le plaisir.

Peu de gens connaissent vraiment l'Internet et, pour la plupart, ils n'ont pas à en savoir plus. La majorité se branchent à l'Internet, pointent et cliquent pour télécharger le dernier échantillon de jeu ou l'extrait du dernier film à succès, ou encore pour envoyer quelques messages par courrier électronique ou visiter les sites les plus populaires sur le Web.

Mais derrière la vitrine un peu tape-à-l'oeil de la super autoroute de l'information, on retrouve une infrastructure encore mal définie, selon Hal R. Varian, doyen de l'École de gestion et de systèmes d'information de l'Université de la Californie, à Berkeley. Dans une conférence sur les aspects économiques de l'Internet qu'il a présentée en septembre 1996 dans le cadre du Programme des conférenciers éminents d'Industrie Canada, M. Varian a esquissé sa vision de l'évolution future de l'Internet jusqu'au tournant du siècle.

« Parce que l'Internet a débuté comme un service public financé par l'État, il y manque les pratiques économiques et commerciales qui apparaissent normalement au fil de l'expansion et de l'évolution d'une industrie vers le stade de la maturité. Mais un environnement privé n'aurait probablement pas permis l'adoption de normes ouvertes et l'esprit de collaboration publique qu'ont marqué jusqu'ici le cheminement de l'Internet. Aujourd'hui, les facettes publiques et privées de l'Internet se retrouvent de plus en plus en conflit, selon M. Varian, et de nombreuses questions fondamentales demeurent sans réponse sur les plans juridiques, économiques et organisationnels ».

Poussant plus loin sa pensée, il fait la mise en garde suivante : « Cela laisse entrevoir la possibilité que des décisions d'importance capitale soient prises prématurément. Dans bien des cas, les *bonnes* réponses aux questions qui se posent demeurent passablement obscures et des décideurs mal informés ou mal conseillés pourraient facilement faire les *mauvais* choix ».

Dans son exposé, M. Varian a abordé trois grandes questions : l'Internet aujourd'hui, l'Internet dans un proche

avenir et l'Internet dans un avenir lointain.

Points saillants

Aujourd'hui, l'Internet éprouve des problèmes de croissance. Il y a de multiples réseaux et fournisseurs de services, mais aucune norme quant à l'infrastructure commerciale n'a encore été établie. Les nouvelles applications axées sur l'Internet exigent une qualité de services de plus en plus élevée, mais les protocoles et les pratiques actuels ne sont pas à la hauteur de la tâche. Les politiques de prix restent encore à définir : le coût de l'accès à l'Internet devrait-il être financé par des frais d'abonnement, des frais d'utilisation ou des recettes publicitaires ? Il importe d'évaluer la qualité et d'autres aspects clés de la multitude de sites que l'on retrouve sur le Web. Enfin, l'industrie a été jusqu'à maintenant incapable de déterminer la nature des contenus pour lesquels les gens sont prêts à déboursier.

Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui se posent. Au delà de ces considérations commerciales, il faut aussi s'interroger sur la réglementation. Devrait-on réglementer les contenus et, le cas échéant, dans quelle mesure (films « pornos », langage vulgaire, styles littéraires particuliers, etc) ?

Une autre préoccupation a trait à la politique d'encodage. Il est possible, techniquement, d'encoder des documents d'une façon généralement considérée comme « indéchiffrable ». Au dire de certains, cela permettrait aux criminels et aux terroristes de chiffrer leurs communications de manière à prévenir leur détection et des poursuites éventuelles. La technologie d'encodage devrait-elle être assujettie à des contrôles ?

Il y a aussi les questions soulevées par la propriété intellectuelle. Les producteurs de contenus s'inquiètent de ce que les documents qu'ils produisent puissent être diffusés sous forme numérique parce qu'ils peuvent ainsi être copiés presque parfaitement et distribués à grande échelle à très peu de frais.

Pour ce qui est de l'Internet de demain, M. Varian entrevoit une restructuration éventuelle de l'industrie de l'infrastructure-réseau elle-même et de tout le secteur de la prestation de services sur l'Internet. Un jour, cette industrie sera dominée par quelques grandes sociétés de télécommunications et d'autres entreprises possédant leur propre réseau de lignes, parce que le coût de location d'une ligne est beaucoup plus élevé que le coût de la prestation de la ligne pour l'entreprise de télécommunications. Par conséquent,

Parce que le « cybercrime » deviendra un problème important, une certaine réglementation de l'Internet s'impose.



les entreprises qui possèdent leur propre réseau de lignes jouissent d'un avantage significatif sur le plan des coûts.

La demande qui se manifeste pour des services de plus haute qualité laisse aussi penser que les plus gros fournisseurs de services offriront vraisemblablement des garanties de bout en bout, avec pour conséquence que les clients qui feront affaire exclusivement avec un fournisseur obtiendront un service de meilleure qualité que ceux qui auront recours à différents fournisseurs.

Des catégories de qualité de service pourraient commencer à apparaître, de même que des barèmes de prix différents pour essentiellement la même information. Les écarts pourraient être fondés sur le temps (données sur le cours des actions publiées en temps réel ou en différé), la qualité (couleur et graphiques ou texte en noir et blanc) ou d'autres facteurs déterminants (correction des erreurs, fonctions spécifiques, ajouts, liens, etc.).

Une solution de marché viendra vraisemblablement remplacer la réglementation du contenu. Ainsi, certains sites pourraient offrir un service de « recommandations », en fournissant une évaluation du contenu qui permettra au client de juger si ses valeurs et préférences individuelles coïncident avec celles de l'auteur des recommandations et d'agir en conséquence.

Il est aussi probable que le marché rejettera les formes intrusives de protection de la propriété intellectuelle, car le marché concurrentiel déjoue les tentatives visant à surprotéger la propriété intellectuelle – comme cela c'est produit pour la protection des logiciels dans les années 80.

La question de la protection de la vie privée se posera également. Il y a deux dimensions aux questions touchant à la vie privée : la nuisance et l'indiscrétion. Souvent, lorsque les gens disent qu'ils souhaitent protéger leur vie privée, ils veulent dire qu'ils ne veulent pas être importunés. Dans ce cas, les intérêts des producteurs et des consommateurs coïncident du fait que les premiers ne veulent pas annoncer leurs produits à ceux qui ne les achèteront probablement pas, tandis que les seconds sont intéressés seulement à l'information pertinente à leurs décisions d'achat.

L'indiscrétion a trait aux situations où les intérêts des deux parties sont diamétralement opposés; à titre d'exemple, vous pouvez souhaiter que la compagnie d'assurance ne sache pas que vous fumez, tandis que cette dernière voudrait le savoir. M. Varian entrevoit ici un rôle pour l'État, qui pourrait définir les limites entre les sphères publiques et privées.

Il est plus difficile de prédire ce que sera l'Internet dans un

avenir plus lointain. Deux scénarios peuvent être envisagés. Le plus vraisemblable, selon le conférencier, est que seulement deux ou trois entreprises en viendront à dominer le marché, fournissant un service de bout en bout et négociant une forme quelconque d'interconnexion. Le nombre exact d'entreprises sera probablement déterminé par des considérations de politique et de concurrence plutôt que par des facteurs technologiques. Dans l'autre scénario, de nombreuses entreprises évolueront sur un marché où l'interconnexion

sera régie par des normes et des protocoles de règlement. Toutefois, Hal Varian ne voit pas beaucoup d'indications d'une tendance en ce sens et il considère ce scénario hautement improbable.

Le phénomène de la croissance des branchements sans fil à l'Internet, déjà observable dans la région de San Francisco, sera vraisemblablement répandu d'ici l'an 2000.

Quant au contenu, le conférencier entrevoit deux possibilités : soit que les fureteurs actuels disparaîtront pour être remplacés par un environnement d'applications adapté au réseau, soit qu'ils deviendront eux-mêmes l'environnement d'exploitation en intégrant toutes les applications.

Hal Varian estime aussi qu'il y aura une certaine forme de réglementation de l'Internet. Comme pour tous les secteurs importants – l'automobile et les transports sont les exemples qu'il a cités – il doit y avoir un certain degré de réglementation. Et, suivant le principe de Willy Sutton – « Pourquoi cambriolez-vous les banques ? ... Parce que c'est là où l'argent est conservé ! » – le « cybercrime » deviendra un problème plus sérieux à mesure que des sommes de plus en plus importantes seront « conservées » ou transigées sur l'Internet. 🏠

Questions soulevées par l'Internet

- *Parce que le « cybercrime » deviendra un problème important, une certaine réglementation de l'Internet s'impose.*
- *La technologie d'encodage devrait-elle être contrôlée en vue de faciliter la détection des communications des criminels et les poursuites subséquentes ?*
- *Quelles mesures peuvent être mises en oeuvre pour protéger la propriété intellectuelle ?*
- *Quel est le rôle de la politique publique en vue de définir les limites entre l'information disponible sur l'Internet au sujet des activités d'une personne et son droit à la vie privée ?*